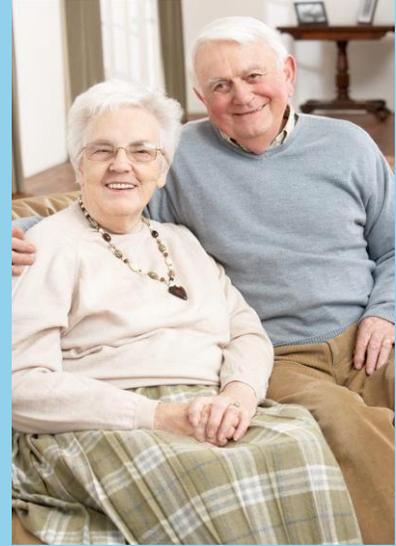


# Maltraitance des personnes âgées : Regardons-y de plus près

« Le message principal à retenir de cette présentation : nous devons nous rapprocher de nos voisins, redevenir une vraie collectivité, de manière à pouvoir apporter notre aide si nous sommes témoins de ce genre de situation. » – Participant âgé



## Tables des matières : Atelier n° 7

### 1 Introduction

- Discussion

### 2 Qu'est-ce que la violence envers les personnes âgées?

- Exemples
- La roue du pouvoir

### 3 Comment réagir face à la violence?

- Signaler une situation de violence
- Soutenir un ami

### 4 Que faire si les choses tournent mal?

- Le plan de sécurité
- Besoin d'aide?

## Introduction

« La population des personnes âgées est celle qui est la moins sujette à être victime de crimes violents, mais la plus à risque de subir de la violence exercée par un membre de la famille. » (CBC News).

Environ 10 % des personnes âgées de l'Ontario sont victimes d'une forme ou une autre de violence. Ce nombre risque d'augmenter à mesure que vieillissent les membres de la génération du baby-boom. Il est important, pour la prévention de ce genre de violence aux personnes âgées, que nous ayons davantage conscience de cette situation et que nous apprenions à en reconnaître les signes et à la signaler.

Cet atelier devrait vous permettre de mieux comprendre ce qui constitue des signes de violence envers les aînés, le moment où il convient de les signaler et la meilleure façon de soutenir un ami qui est victime ou risque d'être victime de violence.

## Début de la discussion

Amorcez la discussion avec votre groupe en posant les questions suivantes :

***Que savez-vous de la violence envers les personnes âgées?***

***Croyez-vous que ce soit un problème dans votre milieu?***

# Qu'est-ce que la violence envers les personnes âgées?

## DISCUSSION

*Pensez-vous que la notion de violence dépasse la simple négligence ou la violence physique?*

Il y a plusieurs formes de violence, chacune se caractérisant par des signes et des comportements associés différents. Le diagramme de la **roue du pouvoir** donne des exemples de comportement abusif destiné à exercer un pouvoir et un contrôle sur une personne âgée.

### Violence physique

Frapper, secouer, utiliser un moyen de contention, tirer les cheveux

### Violence affective

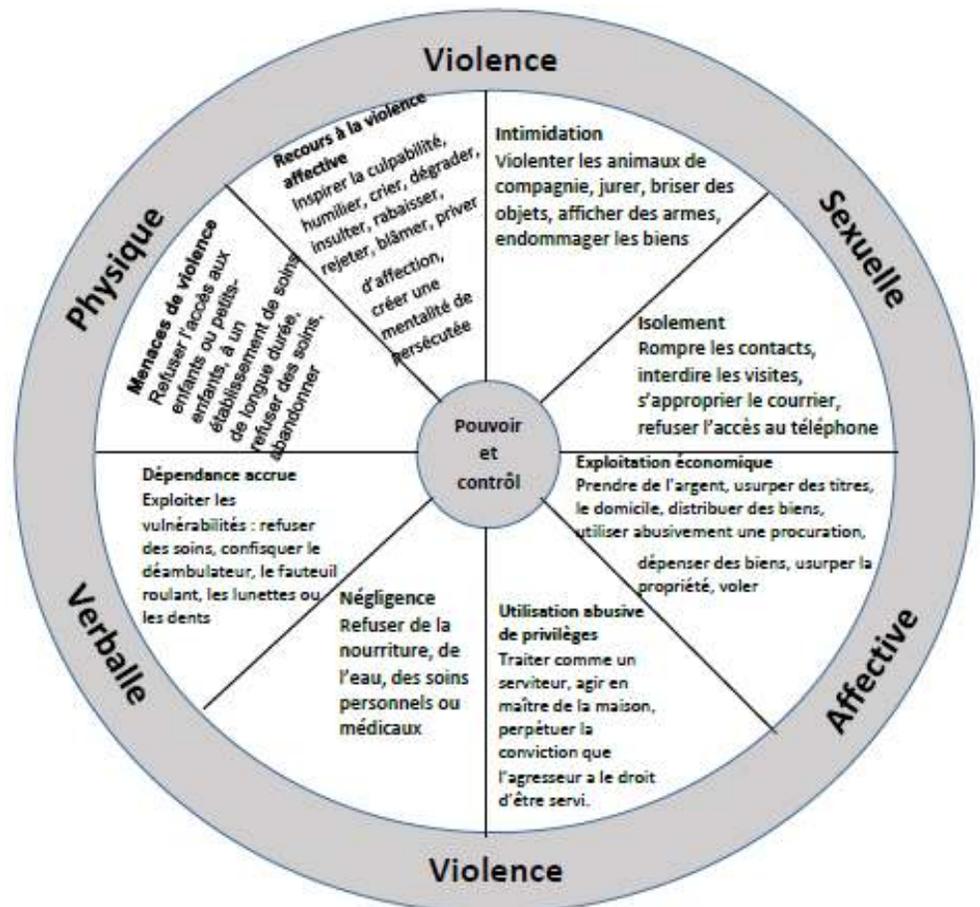
Injurier, refuser des visiteurs, menacer

### Exploitation financière

Voler de l'argent, utiliser abusivement une procuration, contraindre à la vente d'une maison ou voler des biens.

### Abus sexuel

Obliger à toute forme d'activité sexuelle non désirée



### Négligence

Refuser les soins de base, tels que la nourriture, le gîte, les médicaments, les vêtements

### Violence spirituelle

Refuser l'accès à des cérémonies religieuses ou autres pratiques spirituelles.

## Prévention

Il est important de se joindre à un club social et de se renseigner sur les services de soutien communautaires locaux. Planifiez votre avenir pendant que vous disposez encore de votre indépendance afin de pouvoir bien communiquer vos désirs à votre famille. Il est nécessaire d'entretenir d'autres bonnes relations, à l'extérieur de la famille, qui peuvent être une source de soutien et de bienveillance.

Vous pouvez vous adresser aux Centres d'accès aux soins communautaires (CASC) qui fournissent des services de soins de santé destinés à accroître votre indépendance et à améliorer votre bien-être, et à vous apporter un soutien à la maison ou dans votre milieu. Leurs services comprennent : le transport, la livraison de repas ou la préparation à domicile, des soins infirmiers, de la physiothérapie, un soutien personnel.

Composez le 310-2222 (CCAC) – indicatif régional non requis. Pour renseignements :

[www.healthcareathome.ca](http://www.healthcareathome.ca)

# Comment réagir face à la violence?

## DISCUSSION

### Que feriez-vous si vous étiez témoin de violence à l'endroit d'une personne âgée?

Il est important de pouvoir reconnaître les **signes** :

- des blessures inexplicables, des coupures, des ecchymoses
- une hygiène déficiente
- des retraits soudains et inexplicables d'un compte en banque
- une tenue vestimentaire inappropriée pour le temps
- la privation de soins ou le refus de l'accès aux services nécessaires
- l'insécurité – nervosité en présence de soignants ou de certaines personnes

### Et si cela arrivait à un ami ou un membre de la famille?

Parfois, il faut poser des questions difficiles pour amorcer la conversation. Si vous constatiez des signes de violence, que diriez-vous? Comment réagiriez-vous si une personne vous avouait être victime de violence?

Voici quelques conseils qui pourront vous aider à tenir ces conversations difficiles :

- **Ne blâmez pas**~ Évitez des phrases comme : « Comment as-tu pu laisser cela se produire? » ou « Pourquoi n'y as-tu pas mis un terme avant? » Les personnes qui sont victimes de violence éprouvent souvent un sentiment de culpabilité; il importe donc de ne pas blâmer ou isoler davantage la personne âgée.
- **Faites preuve d'empathie**~ L'abus et la violence familiale sont parfois déroutantes, car il entre en jeu un sentiment d'amour pour l'agresseur et une hésitation à en parler. C'est parfois difficile à comprendre; il faut donc saisir ces sentiments et ne pas juger les décisions de la personne âgée.
- **Demandez ce que vous pouvez faire**~ Il vous faut respecter le droit de la personne à l'auto-détermination et comprendre que votre participation est une forme d'habilitation. Demandez-lui par exemple « Comment puis-je t'aider » ou « Es-tu d'accord avec ce plan? »

## Signaler une situation de violence

Le Bureau du Tuteur et curateur public (BTCP) est chargé de protéger les personnes âgées quand il y a une incapacité mentale. Si vous croyez qu'une personne âgée est frappée d'incapacité mentale et risque d'être victime de violence, vous pouvez communiquer avec le BTCP au 1-800-366-0335.

**Autres moyens de signaler une situation où vous soupçonnez de la violence :**

Ligne ACTION des Soins de longue durée : 1-866-434-0144 Office de réglementation des maisons de retraite : 1-855-275-7472  
Police provinciale de l'Ontario : 1-888-310-1122 Crime Stoppers : 1-800-222-TIPS (8477)

# Que faire si les choses tournent mal?

## DISCUSSION

### *Selon vous, quelles seront les difficultés à surmonter pour quitter une situation abusive?*

Si vous êtes victime de violence, il est important de concevoir un plan pour assurer votre sécurité. Certains services sont à votre disposition pour vous aider. Un fournisseur de soins de votre collectivité peut vous aider en élaborant pour vous un plan de sécurité. Voici les facteurs à prendre en compte :

**Parlez à vos amis et à des membres de votre famille** de ce qui se passe et dites-leur comment ils peuvent vous aider.

*Je vais demander à mon voisin \_\_\_\_\_ d'appeler la police s'il entend des bruits forts venant de la maison.*

**Mémorisez les numéros de téléphone importants** ou demandez à quelqu'un de les écrire et gardez-les dans un endroit sûr afin de pouvoir obtenir de l'aide rapidement en cas d'urgence.

*Dès que je serai dans un endroit sûr, j'appellerai \_\_\_\_\_.*

**Sachez où se trouvent tous vos documents importants** et rangez-les ensemble dans une chemise ou un sac d'urgence, incluant vos documents médicaux, vos médicaments et autres nécessités.

*Je garderai mon sac d'urgence dans \_\_\_\_\_.*

**Ayez un plan** pour quitter la maison au besoin. Sachez où aller si vous devez partir (le voisin le plus près ou la maison d'un ami où vous pourrez vous rendre en voiture, ou appelez la police).

*Si je dois quitter la maison, je vais \_\_\_\_\_.*

**Prenez contact avec des organismes communautaires** qui peuvent vous offrir des programmes et des services, gardez un lien constant, notamment la Popote roulante ou les programmes de visites amicales.

*Je vais demander à \_\_\_\_\_ de communiquer avec moi tous les jours.*

## Qui dois-je appeler si j'ai besoin d'aide?

<a href="#">Ligne d'assistance aux personnes âgées</a> .....	1-866-299-1011
<a href="#">Advocacy Centre for the Elderly</a> .....	1-416-598 2656
<a href="#">Assaulted Women's Helpline</a> .....	1-866-863-0511
<a href="#">Maltraitance des personnes âgées</a> .....	1-416-916-6728
<a href="#">Centre d'accès aux soins communautaires</a> .....	310-2222
<a href="#">Ligne d'aide sur la santé mentale</a> .....	1-866-531-2600
<a href="#">Service de référence du Barreau</a> .....	1-800-268-8326
<a href="#">Talk4Healing</a> .....	1-855-554-4325
<a href="#">Ligne d'aide aux victimes</a> .....	1-888-579-2888